

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Point de situation groupe hospitalier Mont Saint-Michel au 8 avril 2021

La progression continue du nombre de patients nécessitant une prise en charge en réanimation depuis vendredi 2 avril s'est traduite, pour le département de la Manche, par un taux moyen d'occupation de 95 %. Compte tenu de cette situation, l'ARS a déclenché le niveau 3 du plan territorial de gestion COVID afin de gérer la tension sur l'offre de soins hospitalière.

Le groupe hospitalier Mont Saint-Michel est lui-même en tension sur la médecine Covid et la réanimation, mais également sur les autres spécialités de médecine et la chirurgie.

C'est pourquoi, le CHAG va procéder à une déprogrammation de ses activités programmées à hauteur de 30% (consultations, hospitalisations, chirurgie et actes divers) et ce jusqu'au 26 avril au moins. Une partie de ses mesures avait déjà été anticipée par le CHAG avec la fermeture partielle d'une de ses salles de blocs opératoires depuis 15 jours déjà afin d'accroître ses capacités d'accueil en réanimation (service nécessitant du personnel aux compétences spécifiques) et en unité Covid.

L'ensemble des professionnels sont mobilisés, ainsi que les autres établissements du groupe hospitalier et ses partenaires sur le territoire (hôpital privé de la baie, autres centres hospitaliers, médecins libéraux, SAMU...) pour organiser la prise en charge des patients.

Le groupe hospitalier Mont Saint-Michel appelle la population à la compréhension et incite à l'observation continue des gestes barrières et au recours à la vaccination.